

	<b><u>FORMATION</u></b> <b><u>« Titre III- Agent de Prévention et de Sécurité »</u></b>
--	--

**Public Visé :**

Tout public

**Prérequis :**

- Être en possession du numéro d'autorisation préalable ou provisoire délivré par le CNAPS (Livre VI du Code de la sécurité intérieure)

Niveau de français minimum : niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

**Durée :**

182 heures (dont examen de 7h), soit 26 jours

**Date : A définir**

**Lieu :** Notre centre de formation

**Nbre de stagiaires :**

4 minimum et 12 maximum

**Références :**

**Arrêté du 27 juin 2017** portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité.

***Programme de Formation*****INTITULÉ :**

- Titre à finalité professionnelle d'agent de prévention et de sécurité (APS)
- N° de fiche de France compétences : RNCP36648

**OBJECTIFS :**

- L'agent de prévention et de sécurité privée est capable d'assurer la surveillance ou le gardiennage des biens et des personnes.
- Il est capable d'assurer, dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur, dans le respect des consignes, les missions de prévention, de surveillance et de protection des biens et des personnes.
- Il prévient, détecte les anomalies, les intrusions, alerte, et gère les incidents.
- Il est capable d'assurer les premiers secours aux personnes.

L'agent, intégré à une équipe et sous les ordres de sa hiérarchie, exerce les fonctions suivantes :

- 1- Accueil
  - Réaliser un accueil de visiteur
  - Renseigner et orienter le visiteur
  - Contrôler dans le respect des consignes les entrées et sorties
- 2- Gestion d'un poste de sécurité
  - Gérer un poste de sécurité doté de systèmes de contrôle, de communication et d'alarmes (alarmes techniques - incendie - intrusion).
  - Maîtriser la gestion des badges, clés et autres systèmes gérés par le PC.
  - Renseigner la documentation de traçabilité.
  - Gérer des appels téléphoniques entrants et sortants.
  - Utiliser des moyens « radio » de communication.
  - Contrôler et gérer le matériel mis à disposition
- 3- Protection de sites
  - Réaliser des circuits de vérification (rondes).
  - Identifier et de décrire des individus dans le cadre d'une enquête.
  - Détecter des anomalies durant la ronde.
  - Intervenir sur un incident suite à détection humaine ou électronique.
  - Utiliser les moyens techniques mis en place pour la protection contre le vol en magasin, sur site industriel, tertiaire, ...
  - Identifier un individu ou un groupe ayant commis une infraction, un délit, ... (voleur, intrus, ...)
  - Détecter leur méthodologie.
  - Appréhender et maîtriser un individu suspect.

- Prévenir et gérer une situation conflictuelle, y compris dégradée, agir en cas de nécessité, gérer son stress.
- Effectuer une palpation de sécurité ou une inspection visuelle des bagages.
- Assurer la protection incendie par la gestion d'alarmes et l'intervention
- 4- Assistance à personnes
  - Maîtriser les gestes de secourisme nécessaires à une première intervention.
  - Réaliser l'appel d'alerte aux secours
  - accueillir et orienter les secours
- 5- Information
  - Rédiger un rapport d'anomalie
  - Rédiger un compte rendu
  - Se servir des moyens électroniques
  - Rédiger une main courante
- 6- Prévenir et agir en cas de situation terroriste
  - Comprendre les enjeux, la situation, les mesures prises, les niveaux d'alerte, ...
  - Prévenir et alerter les forces de l'ordre
  - Agir en cas d'attaque terroriste
  - Pratiquer le secourisme tactique

### **CONTENU:**

#### **SOCLE de base 41 heures**

UV1 – Module Secourisme, 14 heures.

UV 2 – Module environnement juridique, 13 heures (inclus 3h de module patriotisme).

UV 3– Module gestion des conflits, 5 heures.

UV 4 – Module stratégique, 6 heures.

#### **SPECIALITE : 134 heures**

Module environnement juridique, 5 heures

Module gestion des conflits, 9 heures (*complément avec le Module stratégique du tronc commun de 2 heures*)

UV 5 – Module prévention des risques d'incendie : 7 heures

UV 6 Module : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 07h00

UV 7 – Module sensibilisation aux Risques terroristes, 13 heures

UV 8 – Module professionnel : 45 heures

UV 9 – Module Palpation de sécurité et inspection des bagages, 7 heures

UV 10 – Module surveillance par moyens électroniques de sécurité : 7 heures

UV 11 – Module gestion des risques : 11 heures

UV 12 – Module évènementiel spécifique : 7 heures

UV 13 – Module gestion des situations conflictuelles dégradées : 7 heures

UV 14 – Module industriel spécifique : 7 heures

## ***PEDAGOGIE***

### **Moyens techniques et pédagogiques :**

Le centre de formation dispose un espace suffisant « espace de formation » pour accueillir le nombre de stagiaires inscrits, avec chaises et tables permettant la prise de notes.

Ecran de projection avec l'utilisation d'un vidéoprojecteur

Exercices de mise en application

### **Dispenses possibles**

Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ayant servi durant 2 années sur une période de 5 ans précédant leur demande d'autorisation préalable d'entrée en formation sont **dispensés** de suivre le module relatif à la **gestion des premiers secours** ainsi que la partie relative à **l'initiation au risque incendie** des modules gestion des risques prévus au présent arrêté.  
Ar. 27/06/17 Art 15

La personne titulaire d'une **formation sauveteur secouriste du travail (SST)** valide au moment du stage, ou d'un recyclage PSC1 datant de moins de 2 ans au moment du stage est **dispensée**, à sa demande, du suivi du module « gestes

### **Prix :**

Demander un devis selon vos besoins

### **SUIVI- EVALUATION:**

- **Suivi de la formation:** Emargement de feuilles de présence et remise d'une attestation individuelle de fin de formation

- **Evaluation:** Formation qualifiante validée par un examen final avec un jury:  
1-QCM d'évaluation des connaissances acquises: Obtenir la note minimum de 12/20 au QCM (chaque unité de valeurs),

2- Epreuve pratique individuelle en fin de formation: Etre APTE

- **Recyclage (MAC APS):** Tous les 5 ans avec une formation de secourisme en cours de validité

### **Méthodes Pédagogiques :**

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques.

### **Compétences attestées:**

Les compétences attestées sont celles d'agent de prévention et de sécurité.

**Bloc de Compétences:** Aucun conformément à la fiche de France compétences : N°RNCP36648

### **Débouchés :**

Agent de prévention et de sécurité dans l'industrie, la distribution, les collectivités territoriales, les établissements recevant du public (ERP), les sièges sociaux, les bâtiments à usage professionnels, les grands événements sportifs-récréatifs-culturels

### **Passerelles :**

- Agent de sécurité cynophile avec une formation complémentaire de 315h

**Equivalence :** Aucune

### **Accès pour les personnes en situation de Handicap (PSH) et à mobilité réduite (PMR):**

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes en situation de handicap.

Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigeront vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.

### **Modalités et délais d'accès au contact suivant :**

- L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 3 jour ouvré après une prise de contact à notre référent pédagogique, Rocco ALLEGRETTI :  
**Email :** contact@rj10formation.fr  
**Téléphone :** 09 73 18 56 46
- Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 3 jours avant le début de la formation.
- Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retourné.